

Décembre 2022

PLAN CLIMAT MHM 2022-2030

POUR ACCÉLÉRER LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 





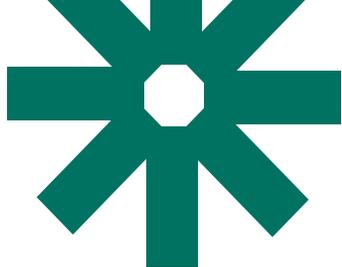
Montréal se situe sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du traité de la Grande Paix, et nous remercions la nation Kanien'keha:ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé.



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	4	AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	11	CONDITIONS GAGNANTES POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI.....	35
MOT DE LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT	5	Analyse et choix des actions.....	13	LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS MHM EN 2030	38
MOT DU COMITÉ CONSULTATIF.....	6	Ce qui guide MHM.....	14	ANNEXE 1 Composition du comité consultatif.....	41
CONTEXTE.....	7	CHANTIER A Aménagement.....	15	ANNEXE 2 Compétences et planification par chantiers.....	42
UNE DÉMARCHE MOBILISATRICE	9	CHANTIER B Biodiversité et verdissement	19	RÉFÉRENCES	43
		CHANTIER C Consommation et alimentation.....	24		
		CHANTIER D Déplacements durables.....	28		
		CHANTIER E Entraide et mobilisation.....	32		





MOT DU MAIRE

La genèse de ce Plan climat émane d'un sentiment qui m'habite depuis que j'ai le privilège d'être maire de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve: le désir d'en faire le plus possible pour lutter contre les changements climatiques. C'est l'enjeu le plus important du siècle et il doit être au sommet de notre liste de priorités. Lorsque nous avons organisé notre Forum sur le climat, j'ai pu constater l'impact d'une mobilisation concertée pour trouver des solutions vertes, inclusives et audacieuses pour l'arrondissement, et c'est ça qui nous a convaincu d'adopter une planification locale en plus du Plan climat de la Ville de Montréal.

Bien sûr, j'ai toujours pris des décisions en fonction de mes convictions écologistes. Depuis que j'ai été élu pour la première fois, j'examine chaque dossier, chaque projet et chaque décision à travers la lunette du respect de l'environnement. Mais pour poser des actions à la hauteur de l'urgence d'agir, il est important d'unir nos forces et de coordonner toutes nos actions.

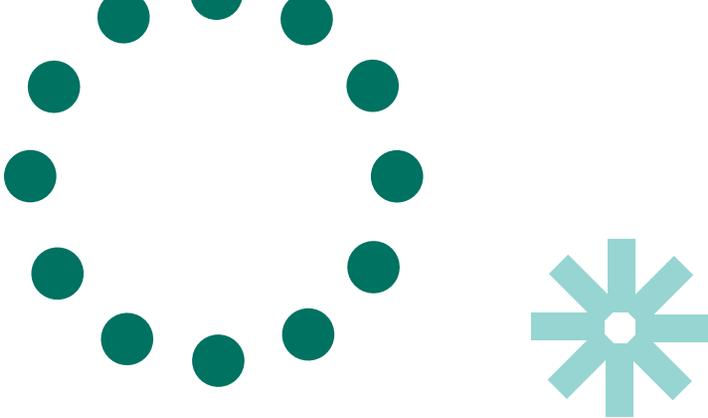
En plus de répondre à la nécessité d'agir, je veux que ce plan serve à montrer l'exemple, en présentant une vision complète et structurée pour la lutte aux changements climatiques.

On le sait déjà, la transition écologique va passer par une réorganisation importante de la société, qui va nécessairement se traduire par des changements dans nos habitudes de vie. C'est ma responsabilité comme décideur politique d'accompagner les gens, surtout les personnes les plus vulnérables, à travers ces changements.

Le Plan climat, on l'a fait pour le futur des gens de notre arrondissement, mais surtout celui de nos enfants. À l'âge qu'ont les miens, leur conscience du monde s'éveille de jour en jour et je veux pouvoir leur dire qu'on prend soin de la planète sur laquelle ils vivront, qu'on fait notre part pour leur avenir.

Pierre Lessard-Blais
Maire de l'arrondissement





MOT DE LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT

Plus que jamais, les villes doivent utiliser tous les leviers dont elles disposent pour accélérer la transition écologique sur leur territoire. Ce Plan climat, c'est notre engagement à faire notre part pour lutter et nous adapter aux changements climatiques et à adopter le « réflexe transition écologique » dans chacun des projets que nous mettons en œuvre.

Bien que nous soyons déjà mobilisés depuis quelques années, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Comme arrondissement, nous sommes déterminés à montrer l'exemple, à innover et à faire preuve de leadership pour encourager et motiver la collectivité à s'engager elle aussi dans ce grand défi.

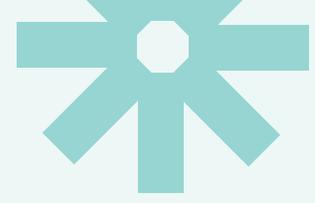
Pour développer des milieux de vie durables et à échelle humaine, l'arrondissement mise sur l'aménagement du territoire, le verdissement, l'augmentation de la biodiversité, la mobilité durable et la mobilisation de la collectivité. Cette volonté se traduit par une cinquantaine d'actions regroupées sous 5 grands chantiers d'intervention. Vous pourrez découvrir ces chantiers, de même que les stratégies qu'ils mettent de l'avant, dans cet outil de planification stratégique.



Je souhaite d'ailleurs souligner la qualité du travail et de la collaboration de chacune des unités de l'arrondissement impliquées dans cette démarche de mise sur pied du Plan, de même que la participation des partenaires et des citoyennes et citoyens au Forum sur le climat de MHM. Ce travail en amont nous permet de présenter une planification locale qui reflète les aspirations du personnel et de la population, ce dont nous pouvons être fiers.

Et la suite? L'arrondissement publiera annuellement un bilan de l'avancement des actions inscrites au Plan. Ce retour annuel sera l'occasion de présenter les projets phares réalisés dans l'année, en plus de reconnaître la contribution de nos partenaires.

Veronique Belpaire
Directrice d'arrondissement



MOT DU COMITÉ CONSULTATIF

En tant que membres du comité consultatif, nous avons eu l'occasion de partager nos idées et de faire entendre nos voix pour influencer le contenu du présent Plan climat. La diversité des acteurs et actrices de ce comité, citoyens et citoyennes ainsi que représentants et représentantes d'organismes, d'institutions et d'entreprises, a permis de riches échanges issus d'horizons variés.

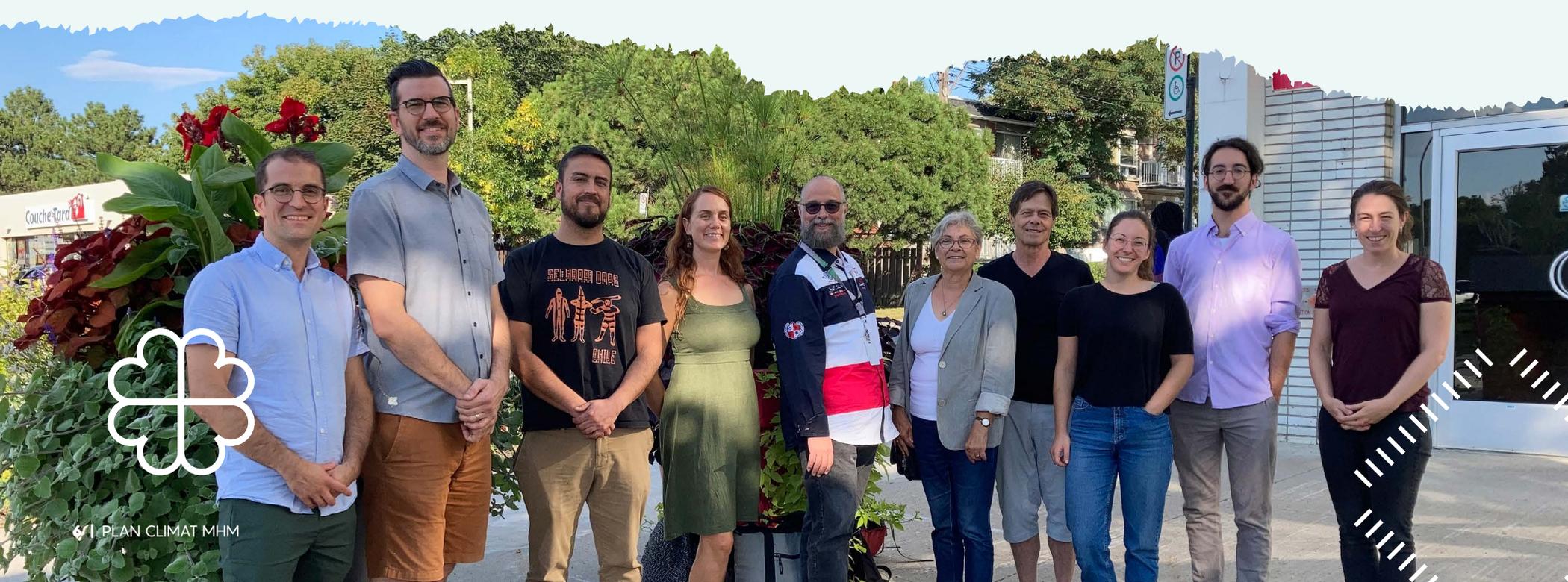
Déjà en action pour la transition écologique, notre comité poursuivra son mandat d'approfondir les réflexions, de mettre de l'avant des solutions, ainsi que d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan climat.

Dans un contexte de crise climatique mondiale, les municipalités sont bien placées pour agir localement en visant une réelle transition écologique. De plus, MHM est l'un des arrondissements où les enjeux d'environnement et de santé liés aux changements climatiques sont particulièrement importants, notamment avec comme défi de concilier la présence d'installations industrielles, portuaires et autoroutières

avec celle de milieux de vie habités. De ces faits, nous croyons que notre administration municipale et notre arrondissement doivent tout mettre en œuvre en vue de permettre la plus grande résilience possible du territoire et de sa population.

C'est pourquoi la préservation des espaces verts et de leur biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur et le verdissement, l'évolution de la consommation vers un marché plus local et une économie circulaire, l'agriculture urbaine ainsi que la mobilité active, durable et sécuritaire, mettant de l'avant la connectivité entre nos communautés, ont été au cœur de nos discussions et de nos propositions.

Nous vous présentons fièrement ce Plan climat, fruit de nos échanges et d'une volonté d'actions réelles dans notre milieu, comme le premier pas vers des changements durables écologiques et sociaux.



CONTEXTE

Les changements climatiques sont bien amorcés, nous en ressentons déjà les impacts mondialement et à l'échelle de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonnette (MHM) :

- Les vagues de chaleur, plus intenses et fréquentes, entraînent des problèmes de santé et limitent nos activités sociales et physiques;
- Des pluies abondantes records causent des inondations dans nos rues et dans certains logements;
- Les redoux plus fréquents en hiver écourtent la période d'utilisation des patinoires extérieures;
- Des sécheresses créent des fissures prématurées dans des fondations d'immeubles et nuisent à la santé des arbres;
- L'arrivée d'insectes ravageurs et des sécheresses nuisent à la production mondiale de certains aliments, créant une pression sur le prix des denrées.

Bien que le portrait puisse paraître sombre, il est encore temps d'agir dans le but de renverser cette tendance. Pour y arriver, il importe de revoir de manière profonde notre modèle économique et social, soit nos façons de produire et consommer des biens et de l'énergie, afin de respecter les limites de nos écosystèmes. Cette transition écologique doit s'opérer rapidement et être accomplie en combattant les inégalités sociales, pour le bien-être de toute la population.

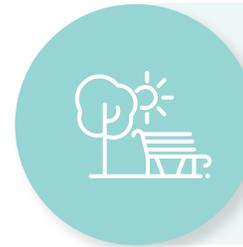
Travaillant dans ce sens depuis déjà plusieurs années, MHM a renouvelé, en septembre 2021, son engagement pour accélérer la transition écologique. En effet, l'arrondissement s'est joint au mouvement « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et a adopté le document **Vers un plan local de transition écologique 2022-2030**, qui présente sa vision en la matière pour 2030 ainsi qu'un portrait de l'arrondissement. L'orientation de MHM s'inscrit en parfait accord avec le **Plan stratégique Montréal 2030** et le **Plan climat 2030 de la Ville de Montréal**.

Fruit d'une rigoureuse démarche de consultation, le Plan climat MHM 2022-2030 est un outil de planification stratégique locale qui présente les principales actions que l'arrondissement désire réaliser, en collaboration avec la collectivité, pour contribuer à la transition écologique.

Il vise trois grands objectifs :



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE LA COLLECTIVITÉ EN VUE D'ÊTRE CARBONEUTRE D'ICI 2050



AUGMENTER LA RÉSILIENCE ET LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DE LA COLLECTIVITÉ POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



MOBILISER LA POPULATION

RAPPEL DES ENJEUX CLIMATIQUES DANS MHM

PRINCIPALES SOURCES DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



TRANSPORT

Près de 40 %
des GES à Montréal



BÂTIMENTS

Chauffage, climatisation
et électricité



ALIMENTATION

De la production au transport
et gaspillage alimentaire



BIENS DE CONSOMMATION

Empreinte carbone, de la
production à l'élimination du bien

ALÉAS CLIMATIQUES



**AUGMENTATION
DES TEMPRATURES
ANNUELLES DE 3°C**



**TEMPÉRATURES
CHAUDES L'ÉTÉ**



**PLUIES ABONDANTES
ET/OU INTENSES**



SÉCHERESSES



**TEMPÊTES
DESTRUCTRICES**

(forts vents, verglas, grêle
et neige abondante)

UNE DÉMARCHE MOBILISATRICE

Le présent document a été alimenté par une démarche participative qui a mobilisé la population, les personnes provenant d'organismes communautaires, d'institutions, de commerces et d'entreprises locales ainsi que le personnel de l'arrondissement.

FORUM SUR LE CLIMAT DE MHM

- Plus de 1100 participants et participantes
- 5 activités de consultation publique
- 60 idées d'actions partagées en ligne

D'avril à juillet 2022, cette consultation publique, menée par la firme Niska, a permis d'en apprendre davantage sur les comportements, les habitudes, les enjeux prioritaires et les attentes des gens en matière de transition écologique. De plus, le Forum sur le climat a permis de recueillir les idées de la population ainsi que ses opinions sur des mesures que l'arrondissement désire mettre en place pour faire face aux changements climatiques.

Les principaux constats du Forum sur le climat sont rapportés dans chacun des chantiers du Plan climat, dans la sous-section « **Ce que vous avez dit lors du Forum sur le climat** ».

Le rapport complet de la consultation est disponible en ligne : realisonsmtl.ca/mhm_climat.



CONSULTATION DES ORGANISATIONS LOCALES

- 37 organisations consultées
- 3 ateliers et 1 sondage réalisés
- Un comité consultatif créé

Dès l'été 2021, l'arrondissement a consulté différentes organisations de son territoire pour alimenter ses réflexions sur la transition écologique. Constatant la richesse des réflexions et le besoin de maintenir ces échanges sur une base régulière, il a mis sur pied un comité consultatif, composé de 14 personnes représentant des organisations locales et des citoyens et citoyennes aux profils variés, en mars 2022. La composition du comité consultatif est détaillée en **annexe 1**. Le comité consultatif a guidé la démarche du Forum sur le climat et conseillé l'arrondissement dans la rédaction du Plan climat.

CONSULTATION DU PERSONNEL

- Plus de 250 personnes consultées
- 9 ateliers et 1 sondage interne réalisés
- Plus de 40 actions internes adoptées pour viser l'exemplarité
- Un comité interne en transition écologique

De l'automne 2021 au printemps 2022, le personnel de bureau (cols blancs, professionnels et professionnelles, cadres) et les cols bleus des différentes directions ont été consultés pour en apprendre davantage sur leurs préoccupations par rapport aux changements climatiques et sur leur impact dans leur travail quotidien. Fortement mobilisé, le personnel de MHM a déterminé plus de 40 actions concrètes qu'il désire mettre en place pour être exemplaire en matière de transition écologique. Les principales actions internes sont présentées dans les différents chantiers dans la sous-section « **MHM s'engage à** ». Un comité interne de transition écologique a également été formé afin d'échanger régulièrement sur le sujet et d'assurer le suivi du Plan climat.

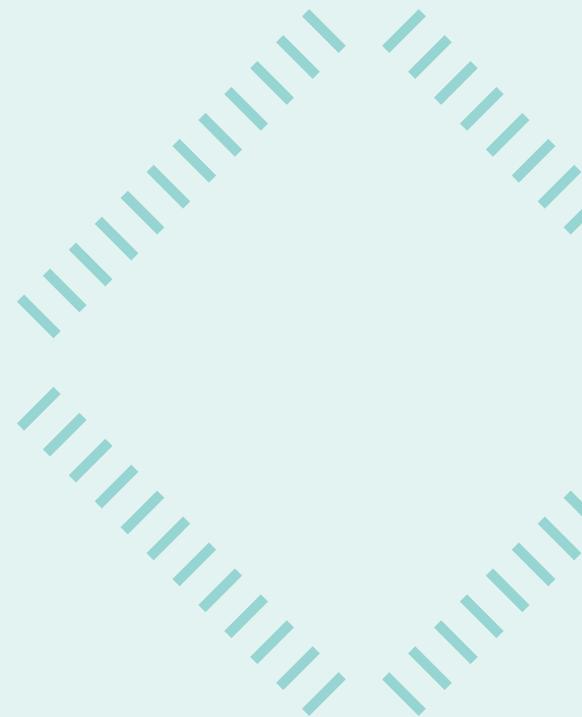
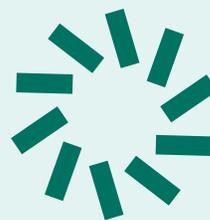


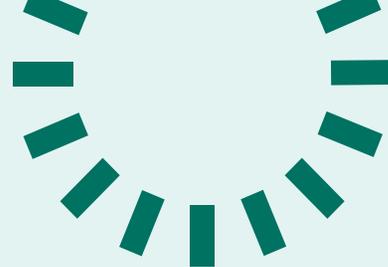
AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

VISION 2030

Pour 2030, l'arrondissement de MHM souhaite accélérer la transition écologique au bénéfice de la population. Devant l'urgence climatique, l'arrondissement, la population, les organisations communautaires, les institutions, les commerces et les industries doivent chacun faire leur part pour aspirer à une communauté sobre en carbone, verte, inclusive et résiliente.

L'arrondissement mise sur le verdissement, l'augmentation de la biodiversité, la mobilité durable, la mobilisation de la collectivité et l'innovation pour développer des milieux de vie durables et à échelle humaine.





UN PLAN EN 5 CHANTIERS, 14 STRATÉGIES ET 48 ACTIONS

Pour mieux illustrer les priorités sur lesquelles l'arrondissement, les organisations locales et la population devront travailler, 5 chantiers ont été établis, où se déclinent 14 stratégies.

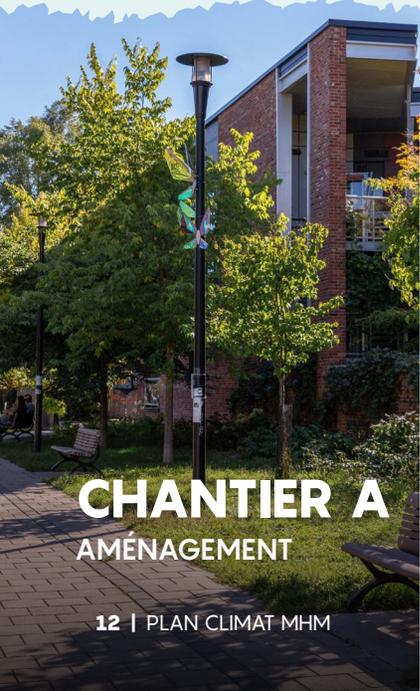
Les 48 actions du Plan climat sont les mesures concrètes que MHM désire mettre en place pour réaliser les stratégies établies dans chacun des chantiers. Parmi ces actions, 13 ont été désignées comme des actions phares.

Les stratégies et actions proposées tiennent compte du champ de compétence propre à MHM et de leur complémentarité avec les planifications existantes de la Ville et de MHM, lesquels sont détaillés en **annexe 2**.

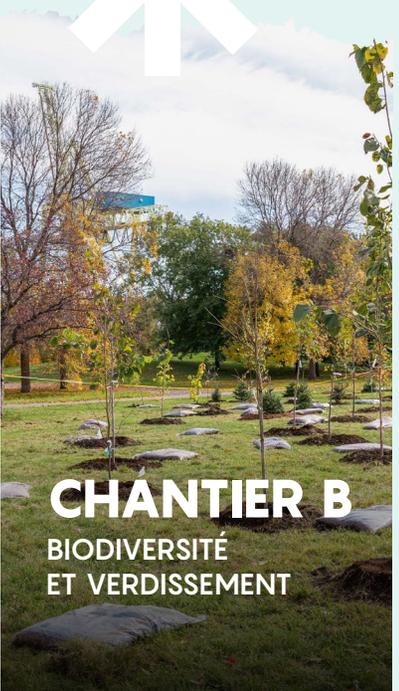
QU'EST-CE QU'UNE ACTION PHARE?

L'action phare a un grand potentiel d'impact sur la réduction des GES, sur l'adaptation ou la résilience, sur la mobilisation de la collectivité ou encore sur l'ensemble de ces trois éléments. Elle est jugée indispensable à l'atteinte des objectifs du Plan climat. C'est également une action dont la pleine réalisation exige des ressources et des compétences que l'arrondissement estime posséder.

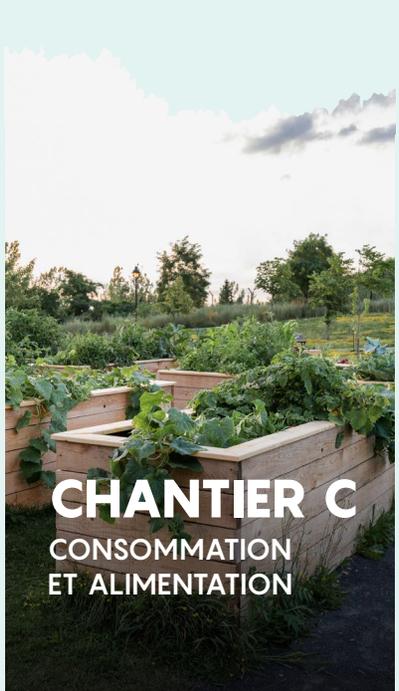
 Elles sont indiquées par une étoile dans ce document.



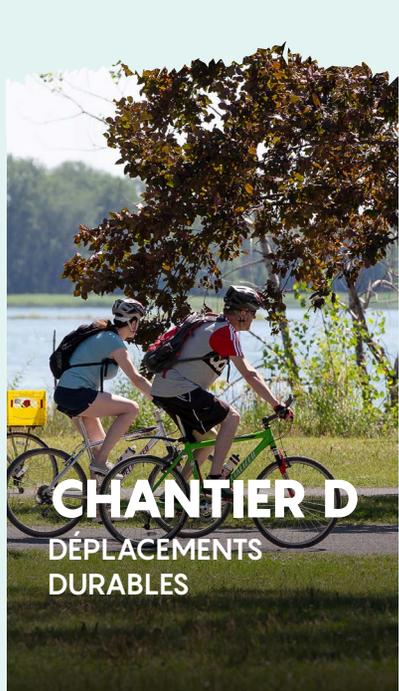
CHANTIER A
AMÉNAGEMENT



CHANTIER B
BIODIVERSITÉ
ET VERDISSEMENT



CHANTIER C
CONSOMMATION
ET ALIMENTATION



CHANTIER D
DÉPLACEMENTS
DURABLES



CHANTIER E
ENTRAIDE
ET MOBILISATION



ANALYSE ET CHOIX DES ACTIONS

Les actions du Plan climat de MHM ont été analysées selon des critères d'impact potentiel et de faisabilité, présentés ci-dessous.

CRITÈRES D'IMPACT		CRITÈRES DE FAISABILITÉ	
GES	Potentiel de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre	TEMPS	Temps nécessaire pour que l'action soit réalisée ou mise en œuvre
ADAPTATION ET RÉSILIENCE	Potentiel d'augmenter la capacité du territoire et de la collectivité à se préparer et à faire face à des événements climatiques perturbateurs comme les vagues de chaleur, les fortes pluies, les sécheresses, les tempêtes destructrices et l'augmentation globale des températures, ainsi qu'à s'en rétablir	ACCEPTABILITÉ SOCIALE	Proportion attendue des gens concernés qui risquent d'être favorables à l'action
MOBILISATION	Potentiel de mobilisation et d'adoption de comportements écoresponsables de la collectivité	INVESTISSEMENTS	Ressources humaines et financières nécessaires pour la mise en œuvre et le maintien de l'action
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (ADS+)	Potentiel de contribution à la justice environnementale en intervenant prioritairement auprès des personnes vulnérables	INNOVATION	Niveau de nouveauté de l'action par rapport à ce qui se fait déjà à Montréal, au Québec ou dans le monde

Ces critères d'analyse ont servi d'outils d'aide à la décision en alimentant les réflexions sur les actions envisagées. Par exemple, à la suite de l'analyse, certaines actions ont été reformulées pour maximiser leur impact sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (ADS+), ou encore des actions avec un faible niveau d'acceptabilité sociale ont été repérées pour faire l'objet de plus de consultation auprès de la population et augmenter ainsi leurs probabilités de succès.

QU'EST-CE QUE L'ADS+?

L'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) est un outil d'analyse pour que la Ville prenne en compte, dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques, de projets ou d'autres initiatives, les besoins propres des personnes en raison de différents traits socioéconomiques tels que le sexe, la classe sociale, la situation de handicap, l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, etc. Elle vise à rendre la ville de Montréal plus accessible, sécuritaire et inclusive.

CE QUI GUIDE MHM

L'ensemble du Plan climat repose sur des principes universels qui ont guidé l'arrondissement dans le choix des actions et qui le guideront dans leur mise en œuvre. Ces principes s'appuient sur les échanges qui ont eu lieu lors du Forum sur le climat, de même que sur les recommandations du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Les changements climatiques ont des conséquences plus importantes pour les personnes en situation de vulnérabilité, alors que celles-ci en sont les moins responsables. Dans un souci d'équité, l'arrondissement désire intervenir en priorité auprès de la population plus vulnérable et combattre les inégalités socioenvironnementales.

L'ENTRAIDE AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Une communauté solidaire qui s'entraide augmente sa capacité à agir localement et à structurer des solutions pour la transition écologique, tout en améliorant son bien-être individuel et collectif. Également, une collectivité qui s'entraide sera mieux préparée aux événements perturbateurs apportés par les changements climatiques, et pourra mieux y faire face et s'en remettre.

LA NATURE COMME INSPIRATION

Véritable infrastructure verte, la nature offre gratuitement de nombreux bénéfices à l'être humain : captation du CO² par les végétaux, régulation du niveau de l'eau, pollinisation des plantes dont on s'alimente, bien-être pour la santé mentale, etc. MHM souhaite redonner sa juste place à la nature et privilégier les solutions qui la mettent de l'avant, afin qu'elle réalise pleinement ses fonctions écologiques, sociales, culturelles et économiques.

LA REMISE EN QUESTION DE NOS HABITUDES DE VIE

Nous ne pouvons atteindre nos objectifs en matière de transition écologique si nous ne revoyons pas collectivement et de manière profonde certains de nos comportements individuels bien ancrés. L'arrondissement désire mettre de l'avant de nouvelles normes sociales pour un style de vie plus sobre afin de faciliter l'adoption de comportements plus écoresponsables.

L'EXEMPLARITÉ ET LE LEADERSHIP

L'arrondissement n'est certes pas parfait en matière de transition écologique, bien qu'il soit engagé dans cette voie. Il importe qu'il remette humblement en question ses pratiques pour assurer leur cohérence avec la transition écologique. De cette façon, MHM vise à tracer la voie de la transition écologique en tendant vers l'exemplarité.

CHANTIER A AMÉNAGEMENT

Le chantier A traite des façons dont l'espace public et privé est conçu ou planifié.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- La consolidation de zones déjà urbanisées, comme le territoire de MHM, permet de limiter l'étalement urbain, c'est-à-dire de prévenir la destruction de milieux naturels et de terres agricoles.
- MHM anticipe la construction de 15 000 nouvelles unités d'habitation et l'accueil de 30 000 nouveaux résidents et résidentes d'ici 2035. Chaque projet immobilier est une occasion de contribuer à la transition écologique (verdissement, efficacité énergétique, gestion des eaux de pluie, gestion des déchets, etc.).
- L'aménagement du territoire influence les manières de se déplacer, d'interagir avec les personnes, d'apprécier la nature, d'acheter des biens et des services, etc.
- Le parc immobilier résidentiel, commercial et institutionnel est responsable de près de 28 % des émissions de GES à Montréal.

CE QUE VOUS AVEZ DIT LORS DU FORUM SUR LE CLIMAT

- La construction de nouveaux bâtiments et la densification doivent contribuer à la création d'espaces verts ainsi qu'à la création de logements diversifiés et abordables.
- Les nouvelles constructions ne doivent pas défigurer les quartiers existants.
- L'aménagement du territoire doit contribuer à créer des milieux de vie complets, avec des services de proximité accessibles à moins de 15 minutes à pied.
- Il faut continuer à encourager l'appropriation des rues, des ruelles et des espaces publics, idéalement durant les quatre saisons, en diminuant la place occupée par la voiture.

STRATÉGIE A1

RENDRE PLUS RÉSILIENTS LES AMÉNAGEMENTS DU PASSÉ

Principalement urbanisé entre la fin du XIX^e siècle et 1980, l'arrondissement doit composer avec des aménagements d'une autre époque qui peuvent contribuer à amplifier les impacts des changements climatiques. Notamment, certains secteurs, comme Hochelaga, souffrent d'un manque d'espaces verts, tandis que la population du secteur Assomption Sud—Longue-Pointe doit cohabiter avec la présence d'industries, d'installations portuaires et d'infrastructures autoroutières. Dans le respect du patrimoine existant, MHM désire corriger progressivement certains aménagements du passé pour rendre nos quartiers plus sobres en carbone et résilients par rapport aux changements climatiques.

1. Intégrer les principes de l'aménagement résilient dans la conception et le réaménagement de chaque rue du domaine public 🌱

Lors de travaux de réaménagement d'une rue existante, MHM intégrera systématiquement des aménagements durables, par exemple en ajoutant des saillies drainantes, en créant de nouvelles fosses de plantation d'arbres, en plantant des espèces végétales filtrantes, etc.

2. Créer un Fonds d'initiatives locales (le FIL) pour l'Écoparc industriel de la Grande Prairie (EIGP)

Délimité par l'avenue Souigny, la gare de triage du CN, l'autoroute 25 et les installations portuaires, le secteur de l'EIGP compte plus de 7000 emplois et une population d'environ 3500 personnes. La cohabitation entre les activités industrielles et résidentielles entraîne un lot de défis (pollution sonore, atmosphérique et lumineuse, circulation de véhicules, etc.). Pour améliorer la situation, MHM et les parties prenantes du secteur créeront un Fonds d'initiatives locales (le FIL) pour réaliser des projets qui contribueront à améliorer la qualité de vie du voisinage, tels qu'un jardin collectif ou une placette publique.



STRATÉGIE A2

DÉVELOPPER ET DENSIFIER DES MILIEUX DE VIE DURABLES DE QUALITÉ

Le territoire de MHM présente plusieurs occasions de requalification de terrains vacants, en friche ou sous-utilisés, pour accueillir de nouveaux projets immobiliers. MHM s'assurera que chaque projet sera bien encadré et accompagné afin qu'il contribue à la consolidation ou à la création de milieux de vie durables de qualité.

3. **Densifier stratégiquement le territoire, particulièrement autour des secteurs aux abords des stations de métro et des rues commerciales** ☆

MHM étant déjà urbanisé, sa densification contribue à consolider des milieux de vie complets en y attirant de nouveaux résidents et résidentes et de nouvelles activités : ajout de services en transport en commun, renforcement de la vitalité commerciale, ajout d'espaces verts, etc. Les abords des neuf stations de métro et des rues commerciales de MHM constituent des lieux privilégiés pour accueillir une plus grande intensité d'activités. Par exemple, le secteur de Radisson, actuellement occupé par un centre commercial et des stationnements de surface, fera l'objet d'une requalification et d'une densification, MHM désirant en faire un milieu de vie complet, défini par la mobilité durable et adapté aux changements climatiques.

4. **Encadrer et accompagner le développement des projets immobiliers pour assurer une architecture et des aménagements de qualité, qui s'intègrent adéquatement à leurs milieux** ☆

L'arrondissement s'assurera que chaque projet immobilier contribue à la qualité des milieux de vie. À cette fin, MHM mettra à contribution ses différents outils réglementaires pour intégrer, entre autres, des critères sur le design écoénergétique, l'architecture, la volumétrie, la matérialité et l'architecture du paysage.

5. **Développer et appliquer un test climat et ADS+ à l'intention des promoteurs immobiliers et des demandeurs de permis**

Ce test permettra de mieux comprendre l'impact et de mesurer la contribution à la transition écologique ainsi que pour l'accessibilité, la sécurité et l'inclusivité de la Ville, des projets de construction et de certaines interventions sur le domaine privé.

6. **Mettre en place des mesures pour favoriser un dialogue constructif entre la population, les promoteurs et la Ville dans la planification des projets immobiliers**

L'arrivée de nouvelles constructions dans des secteurs établis peut susciter des interrogations, voire des inquiétudes pour les personnes qui les habitent. MHM désire stimuler la collaboration entre les différentes parties concernées pour favoriser l'émergence des meilleurs projets possibles. Cela peut passer par une meilleure transmission de l'information sur les projets, la tenue d'activités d'information ou de consultation, l'application de principes de bon voisinage par le promoteur immobilier, etc.



STRATÉGIE A3

FAVORISER L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC PENDANT LES QUATRE SAISONS POUR ENCOURAGER LA VIE DE QUARTIER

Ce qui rend nos quartiers agréables et vivants, ce sont les gens qui les habitent et qui en occupent les rues, les ruelles et l'espace public pour socialiser, pratiquer des loisirs, assister à des performances artistiques, partager un repas, etc. Ces relations de voisinage contribuent à créer une communauté solidaire, prête à s'entraider face à des situations d'urgence et à prendre soin de son environnement. MHM désire favoriser les occasions de développer ce sentiment d'appartenance en favorisant l'occupation de son domaine public.

7. Poursuivre et bonifier le développement d'initiatives et de projets d'aménagement qui encouragent l'appropriation du domaine public

La création de rues piétonnes, de rues partagées, de rues ludiques ou de nouveaux espaces publics comme la Halte Bellerive, la Zone de rencontre Simon-Valois et la rue ludique Joffre contribue à animer les quartiers et à créer de nouveaux lieux de socialisation. MHM désire multiplier ce type d'espaces de rencontre tout en favorisant leur animation, idéalement à longueur d'année pour assumer notre nordicité.



8. Soutenir et faciliter la réalisation d'initiatives citoyennes ou communautaires d'occupation et d'animation d'espaces publics sous-utilisés

En parallèle des projets qu'il mène, l'arrondissement peut offrir des ressources matérielles ou financières ainsi qu'adapter son cadre réglementaire pour faciliter l'occupation et l'animation de certains espaces publics sous-utilisés comme des terrains vacants, des espaces de stationnement, des tronçons de rue, etc.

MHM
S'ENGAGE À :

- Mettre à jour régulièrement sa réglementation d'urbanisme pour y intégrer les meilleures pratiques en transition écologique;

- Contribuer à rendre le parc immobilier municipal en parc zéro carbone opérationnel;

- Intégrer des pratiques écologiques exemplaires dans chacun de ses projets de construction ou de rénovation d'installations et de bâtiments municipaux (ex. : récupération de l'eau de pluie, toit végétalisé, matériaux durables, etc.).

CHANTIER B

BIODIVERSITÉ ET VERDISSEMENT

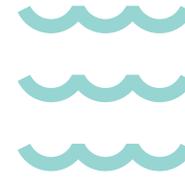
Le chantier B regroupe les actions contribuant à la diversité des espèces animales et végétales, ainsi que celles pour la multiplication des espaces destinés aux végétaux, en remplacement des surfaces minéralisées.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- MHM possède un faible taux de canopée (couvert forestier) de 19,34 % (moyenne de l'agglomération : 25,5 %)².
- D'ici 2041-2070, le nombre moyen annuel d'épisodes de chaleur accablante sera sept fois plus important qu'aujourd'hui dans MHM (de 0,6 à 4,2)³.
- Le verdissement rafraîchit les températures en ville et permet de diminuer les risques de problèmes de santé de la population (ex. : mortalité prématurée, stress thermique, coups de chaleur, etc.) lors d'épisodes de chaleur accablante.
- Les espaces verts contribuent à la santé physique et mentale de la population, en lui permettant d'apprécier la beauté des lieux, la faune et la flore ainsi que de pratiquer des sports et des loisirs.
- La biodiversité rend des services essentiels à la survie de l'humanité (pollinisation des plantes potagères, captation du CO² et de polluants, production d'O², etc.) et pourtant elle subit un déclin accéléré⁴.

CE QUE VOUS AVEZ DIT LORS DU FORUM SUR LE CLIMAT

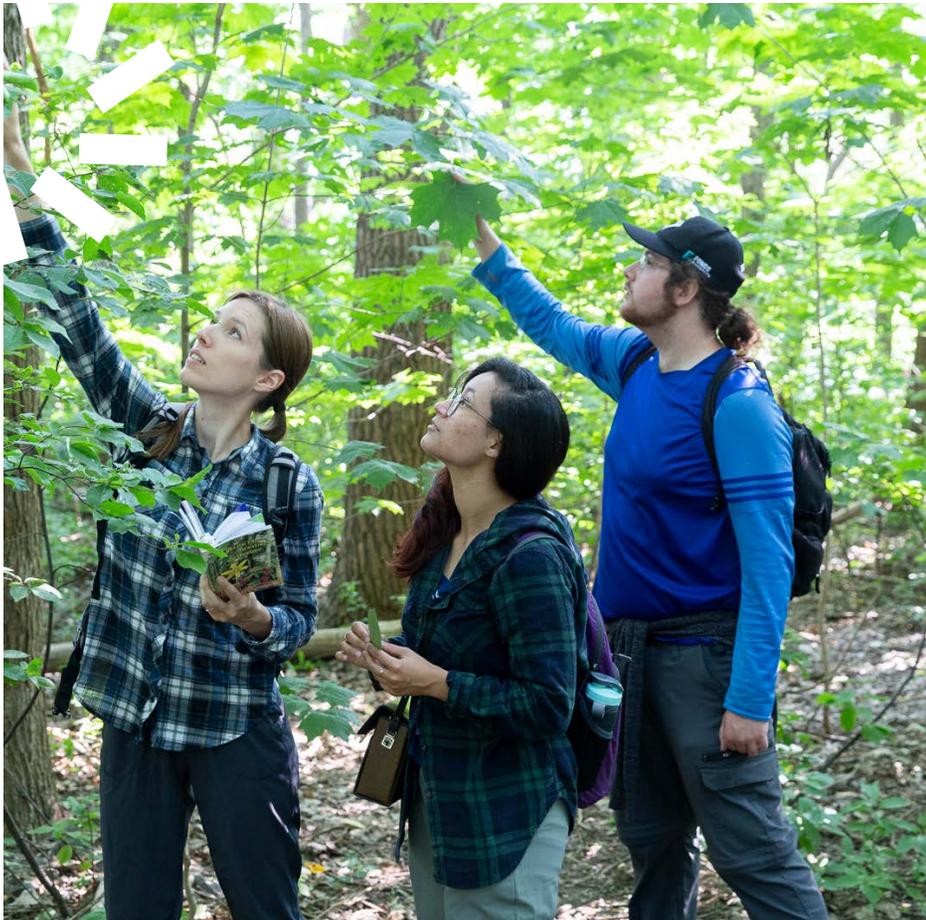
- La diminution des îlots de chaleur est l'enjeu sur lequel MHM devrait intervenir prioritairement. Il faut tout faire pour protéger les espaces verts restants, menacés par le développement privé.
- MHM a un réseau intéressant d'espaces verts naturels, mais ceux-ci sont peu connus et difficilement accessibles. Aussi, le fleuve Saint-Laurent borde l'arrondissement, mais ses accès sont rares.
- L'arrondissement doit s'assurer de préserver et valoriser les boisés existants, voire à les connecter, et porter une attention particulière à la protection de ses arbres.
- La population peut contribuer à accélérer les efforts de verdissement de l'arrondissement si on lui fournit davantage d'outils et de soutien.
- MHM devrait offrir plus de place à la biodiversité dans ses espaces verts et diminuer les surfaces minéralisées ou gazonnées.



STRATÉGIE B1

PROTÉGER ET ENRICHIR LES MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS EXISTANTS

Les 5 boisés, le grand parc de la Promenade-Bellerive, les 77 parcs ainsi que les espaces naturels et verts de propriété privée de MHM sont des lieux privilégiés que l'arrondissement désire protéger et mettre en valeur davantage pour accroître leur biodiversité.

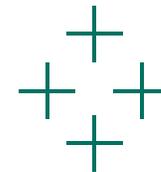


9. Produire et mettre en œuvre une stratégie de protection et d'enrichissement de la biodiversité dans nos milieux naturels et nos espaces verts

Cette action vise à mettre à jour les connaissances sur la faune et la flore locales, ainsi qu'à structurer les interventions de l'arrondissement. MHM désire, entre autres, réaliser des audits écologiques, se doter de plans de gestion écologique et déterminer des activités de protection pour ses milieux naturels (ex. : lutte contre le nerprun, fermeture des sentiers informels, etc.).

10. Aménager nos parcs en des espaces verts résilients et accessibles universellement

Lors de projets de réaménagement ou de création de parcs, MHM mettra systématiquement en place des aménagements durables pour mieux faire face aux changements climatiques, tels qu'un jardin de pluie et des noues drainantes, des boisés à trois strates pour contribuer à la biodiversité ou de nouvelles zones de fraîcheur. Également, l'accessibilité universelle des parcs sera améliorée par des interventions comme l'élargissement des corridors piétons trop étroits et l'ajout de repères visuels ou podotactiles ou de mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite.



11. Évaluer la possibilité de restaurer ou de renaturaliser des milieux naturels, humides et hydriques du domaine public

La restauration de ce type de milieux offre de nouveaux habitats pour la faune et la flore, contribuant ainsi à enrichir la biodiversité sur le territoire de l'arrondissement.

12. Suivre et mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion écologique et de plantation pour nos espaces verts

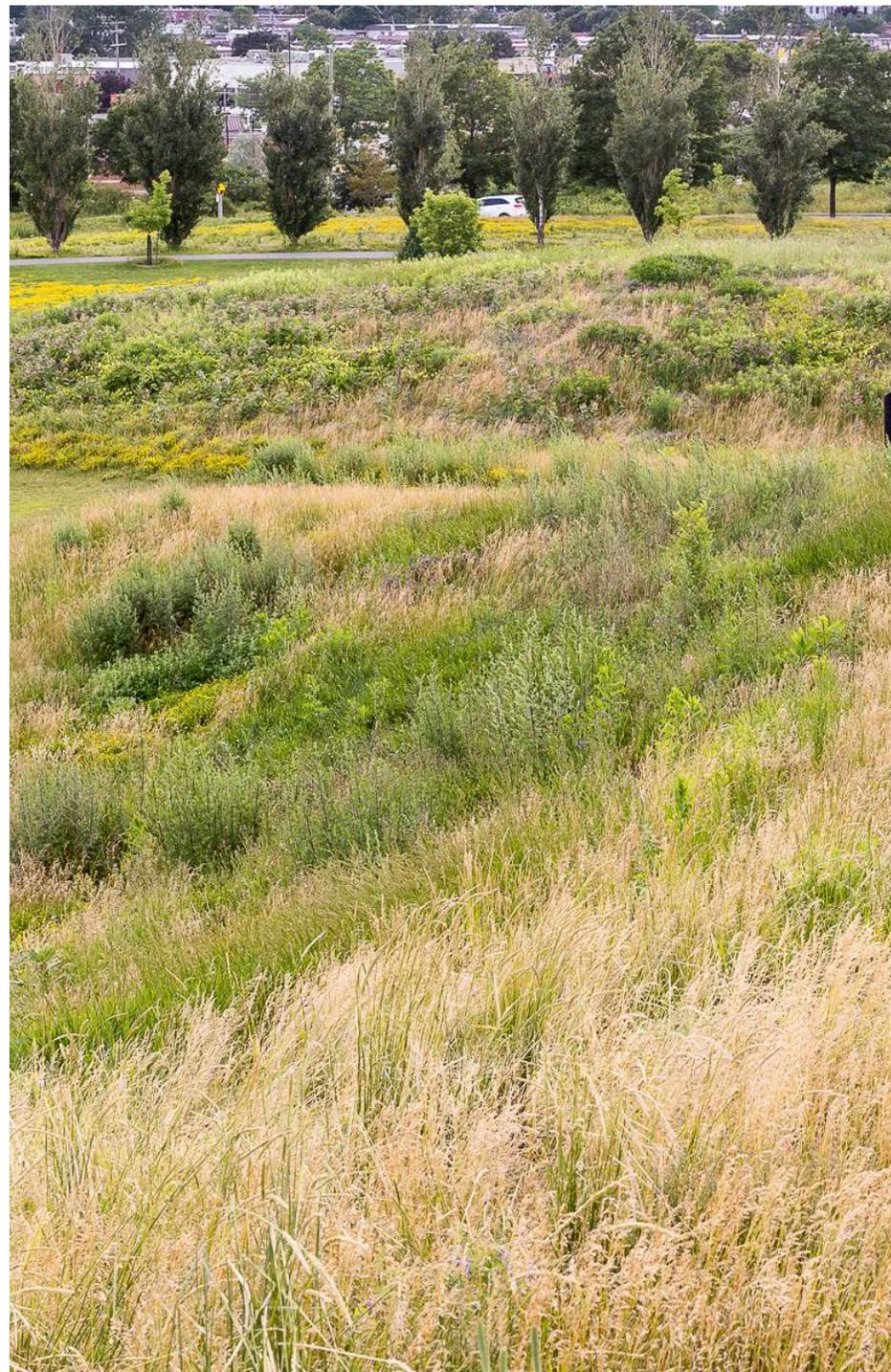
MHM privilégiera des pratiques qui permettent d'enrichir la valeur écologique de ses espaces verts comme la tonte différenciée, l'utilisation de couvre-sols en remplacement de la pelouse traditionnelle, la plantation de plantes vivaces résistantes et l'utilisation de plantes pour décontaminer des sols, l'eau ou l'air (phytoremédiation).

13. Poursuivre les efforts pour protéger des terrains en friche, boisés ou comprenant des milieux humides ★

Par le zonage ou encore par des processus d'acquisition ou de négociation lors de dépôts de projets, MHM vise à maximiser la protection des terrains publics et privés présentant un potentiel écologique intéressant.

14. Travailler avec les institutions, les commerces, les industries et les propriétaires fonciers pour bonifier la valeur écologique de leurs terrains

En mettant en place des partenariats, MHM vise à impliquer les acteurs privés et institutionnels dans l'enrichissement des qualités écologiques de leurs terrains par l'ajout de végétaux, la création de miniforêts, la gestion différenciée de la tonte de la pelouse, etc.



STRATÉGIE B2

LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR ET CRÉER DE NOUVEAUX ESPACES VERTS

MHM désire lutter contre les îlots de chaleur, véritable enjeu de santé publique, et permettre à l'ensemble de la population d'avoir un accès équitable à des espaces verts.

15. Accélérer et maximiser la déminéralisation de l'espace public en s'inspirant de l'approche 3-30-300 et en priorisant les secteurs vulnérables aux vagues de chaleur

Pour créer de nouveaux espaces verts, MHM mise sur la déminéralisation de certains tronçons de rue, d'espaces de stationnement, de trottoirs ou d'autres espaces publics aux surfaces artificialisées. MHM se dotera d'une stratégie pour coordonner ses efforts de déminéralisation au cours des prochaines années et aspirer à offrir des espaces de fraîcheur verdis, partout sur le territoire.



L'APPROCHE 3-30-300⁵

Développée par le D^r Cecil Konijnendijk, cette approche propose que chaque résident et résidente puisse, depuis sa maison :

- Voir au minimum 3 arbres;
- Se déplacer dans un quartier avec 30 % de couvert forestier;
- Se trouver à moins de 300 mètres d'un espace vert accessible.

16. Poursuivre et bonifier le soutien aux initiatives citoyennes de verdissement de l'espace public et privé

MHM désire poursuivre et bonifier le soutien à des initiatives comme l'aménagement de ruelles vertes (comprenant un volet bonification des projets existants), l'embellissement de carrés d'arbre, le désasphaltage avec verdissement de saillies de trottoirs (jardins de rue), ainsi que la plantation d'arbres sur le domaine privé (vente d'arbres à prix préférentiel).

17. Planifier et commencer l'implantation de corridors verts qui connectent nos principaux espaces verts

La connexion des grands espaces verts permet de favoriser la circulation de la faune et de la flore entre ces lieux. Projet à long terme, la création de corridors verts se fera progressivement en enrichissant la biodiversité des espaces verts existants ainsi qu'en créant de nouveaux habitats entre ces lieux, notamment lors de projets de réfection de rues. Trois corridors verts ont été définis de manière préalable et feront l'objet d'une planification plus détaillée, en collaboration avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville de Montréal et les arrondissements voisins :

- **Espace pour la vie | Mont-Royal** : du parc du Mont-Royal au parc Maisonneuve, et jusqu'au parc linéaire de la piste cyclable de la rue Notre-Dame;
- **De l'Est** : du parc de la Promenade-Bellerive jusqu'à la rivière des Prairies, en passant à proximité du parc Thomas Chapais;
- **Des Ruisseaux** : du parc du Boisé-Jean-Milot jusqu'au parc linéaire de la piste cyclable de la rue Notre-Dame, en passant par le parc Francesca-Cabrini.

STRATÉGIE B3

FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION DE LA NATURE EN VILLE

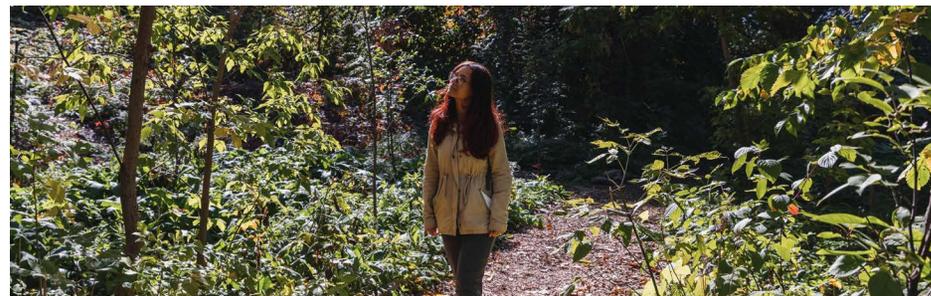
Pratiquer le jardinage, s'émerveiller d'une vue sur le fleuve ou encore observer des oiseaux sont différentes façons d'être en contact avec la nature et d'en apprécier la juste valeur. MHM désire favoriser ces expériences qui encouragent la population à prendre soin de son environnement.

18. Mettre en valeur la nature dans nos espaces publics

Différents aménagements permettent d'apprécier au quotidien la nature, tels que des îlots végétalisés sur les rues commerciales, une aire de jeu libre mettant à profit des éléments naturels (bois, pierre, eau), un belvédère donnant sur un paysage naturel majestueux et bien d'autres encore.

19. Multiplier l'offre d'activités de sports, de loisirs et de culture en plein air ainsi que les activités éducatives sur la nature et la biodiversité

MHM veut multiplier les occasions où la population peut en apprendre plus sur la nature ou être en contact avec elle.



20. Poursuivre et bonifier la distribution annuelle de végétaux en privilégiant les plantes comestibles, vivaces et indigènes

Chaque printemps, ce service gratuit fort populaire encourage les résidents et les résidentes à pratiquer le jardinage sur leurs terrains, sur leurs balcons ou dans un carré d'arbre devant chez eux.

21. Explorer les options d'aménagement pour mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent, en collaboration avec les partenaires institutionnels

Bien que le territoire de MHM borde le fleuve Saint-Laurent, la présence des installations portuaires et autoroutières en limitent l'accès dans les quartiers de Mercier-Ouest et d'Hochelaga-Maisonneuve. Différentes options d'aménagement (ex. : belvédère, tour d'observation, terrasse en hauteur, etc.) seront explorées afin de faire bénéficier la population de la présence du fleuve.

MHM
S'ENGAGE À :

- Poursuivre et bonifier les activités d'entretien (taille, arrosage, etc.) des arbres et végétaux pour assurer leur survie et une croissance optimale en tenant compte des aléas climatiques (sécheresses, espèces exotiques envahissantes, tempêtes destructrices);

- Poursuivre ses efforts de plantation d'arbres en privilégiant les arbres à forte canopée et explorer l'utilisation de plantes grimpantes pour lutter contre les îlots de chaleur;

- Maximiser la création d'espaces verts qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur, lors de la planification de projets immobiliers.

CHANTIER C

CONSOMMATION ET ALIMENTATION

Le chantier C traite des actions qui touchent nos habitudes de consommation de biens, ce qui entraîne la génération de déchets, ainsi que nos habitudes alimentaires, lesquelles ont un impact sur la génération de GES, et ce, de la production à l'élimination des aliments.



POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- Les matières résiduelles sont responsables de 4 % des émissions de GES de la ville¹.
- Nos habitudes de consommation de biens et de nourriture exercent une forte pression sur les ressources de la planète. L'humanité consomme chaque année l'équivalent de 1,7 planète Terre⁶.
- Les sites d'enfouissement de déchets arrivent à saturation dans la région montréalaise. Pourtant, 85 % du contenu des ordures ménagères pourrait être valorisé au moyen des collectes de recyclage, de résidus verts et de résidus alimentaires⁷.
- L'alimentation est le deuxième plus important secteur émetteur de GES chez les ménages québécois, avec 22 % des émissions⁸.
- Un régime alimentaire riche en végétaux permet d'utiliser moins de terre et d'eau, de produire moins de GES et d'améliorer le bien-être des animaux⁹.

CE QUE VOUS AVEZ DIT LORS DU FORUM SUR LE CLIMAT

- Le tri et la réduction des déchets est l'un des enjeux prioritaires pour vous.
- Il faut miser avant tout sur la réduction de notre consommation et de nos déchets.
- Les entreprises et les commerces doivent en faire plus pour participer aux efforts de réduction et de tri des déchets.
- Les grands immeubles sont moins adaptés aux collectes des matières recyclables et des résidus alimentaires, il faut les accompagner davantage.
- Il faut travailler le sentiment de fierté individuelle émanant des actions écoresponsables.
- L'accès à des espaces de jardinage est limité pour plusieurs.
- Il manque d'informations et de ressources sur les solutions de remplacement à la consommation de viande.

STRATÉGIE C1

MOINS ET MIEUX CONSOMMER POUR TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET

L'approche de MHM vise à développer une communauté qui tend vers le zéro déchet, en s'appuyant sur le principe des 3RV-E, soit en priorisant, dans cet ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination de manière responsable.

22. Organiser, soutenir et promouvoir des initiatives qui favorisent le zéro déchet

Réduire à la source nos déchets est le geste dont l'impact positif est le plus grand, mais aussi probablement le plus difficile à mettre en place, car il implique des changements d'habitudes. MHM désire faciliter ces changements en accompagnant la population, par exemple en organisant le Défi zéro déchet ou en offrant un soutien personnalisé aux commerces pour mettre fin à l'utilisation du plastique à usage unique.

23. Organiser, soutenir et faire la promotion d'initiatives qui favorisent le réemploi

Le réemploi vise à maximiser l'utilisation d'un bien en permettant son utilisation par plusieurs personnes ou encore en prolongeant sa durée de vie. La tenue de bazars, d'activités de réparation d'objets, d'événements de troc gagne à se poursuivre et à être connue de la population. Également, MHM désire continuer le développement de services de prêt d'objets (ex. : équipements de sports, de loisirs et de plein air, outils de jardinage, de transformation d'aliments et de rénovation, panier à pique-nique) pour éviter l'achat individuel de biens, tout en permettant à plusieurs personnes d'en profiter gratuitement.

24. Poursuivre et bonifier le programme de subventions pour des produits écoresponsables

Ces subventions encouragent l'adoption de comportements écoresponsables par la population en l'aidant à se procurer, par exemple, des couches lavables ou des produits sanitaires durables. MHM désire bonifier son programme pour, notamment, évaluer l'ajout de nouveaux produits et aider davantage les personnes à faibles revenus.

25. Terminer, d'ici 2024, l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus, ainsi que dans les industries, les commerces et les institutions

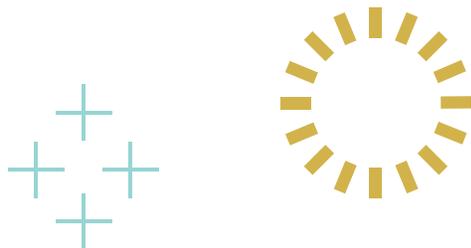
Ces catégories d'immeubles requièrent des méthodes de collectes adaptées à leur bâti et à leur contexte socioculturel.

26. Mener à terme le projet pilote d'espacement des collectes des ordures ménagères et évaluer la pertinence de l'étendre à d'autres secteurs

Le projet pilote réalisé dans deux secteurs de MHM en 2022 vise à favoriser l'adoption de meilleures habitudes de tri, notamment par la diminution du volume d'ordures ménagères et par une participation accrue à la collecte des résidus alimentaires. Si le projet pilote s'avère concluant, MHM désire évaluer l'option de l'étendre à d'autres secteurs de l'arrondissement.

27. Développer des initiatives pour encadrer les événements sur le domaine public et les rendre plus écoresponsables

Trier les matières recyclables et organiques, faire affaire avec des commerces locaux, promouvoir le transport en commun, voici quelques exemples d'initiatives écoresponsables que les promoteurs d'événements publics peuvent adopter. MHM désire accompagner les promoteurs d'événements et faire la promotion de ces bonnes pratiques auprès d'eux.



STRATÉGIE C2

SOUTENIR L'ACHAT LOCAL AINSI QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET CIRCULAIRE

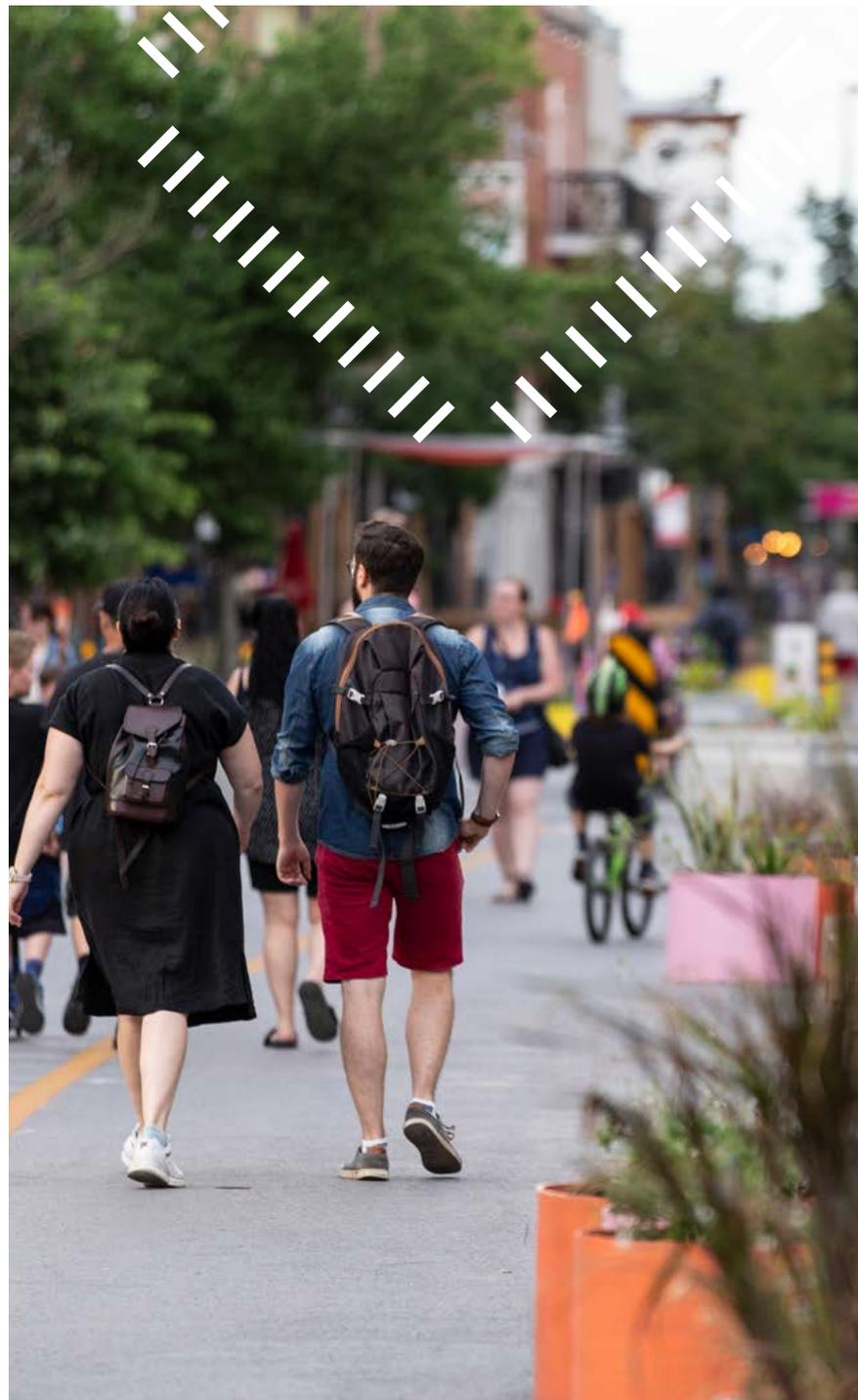
MHM propose de soutenir le développement d'une économie plus responsable en privilégiant l'achat auprès d'industries et de commerces locaux, avec les meilleures répercussions sociales et au plus faible impact environnemental possible.

28. Poursuivre la réalisation et la bonification des projets d'aménagement et d'animation pour les artères commerciales locales ★

Les aménagements distinctifs et l'animation de nos artères commerciales contribuent à leur attractivité en créant des expériences uniques pour la clientèle. MHM poursuivra et bonifiera des initiatives comme Les Balcons bleus de Tétreaultville, l'aménagement de la Zone de rencontre Simon-Valois et la piétonnisation estivale de la rue Ontario.

29. Soutenir et faciliter les initiatives locales en économie sociale et circulaire

Selon les occasions, MHM soutiendra ce type d'entreprise, par exemple en adaptant la réglementation d'urbanisme, en favorisant la mise en réseau d'acteurs ou encore en soutenant des initiatives locales.



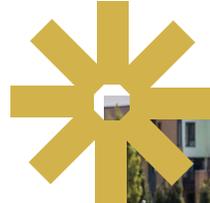
STRATÉGIE C3

TENDRE VERS UNE ALIMENTATION SAINE, À BASE DE PLANTES (VÉGÉTALIENNE), ET SOUTENIR L'AGRICULTURE URBAINE LOCALE

MHM désire favoriser l'émergence d'une alimentation plus sobre en carbone et responsable, notamment en diminuant notre consommation d'aliments d'origine animale. Également, au centre de cet enjeu, il importe de favoriser une production locale d'aliments pour augmenter la résilience de la communauté ainsi que pour permettre à davantage de personnes, peu importe leurs revenus, d'avoir accès à des aliments nutritifs et écoresponsables.

30. Réaliser et soutenir des initiatives qui contribuent à la promotion d'une alimentation saine et à base de plantes, à la prévention du gaspillage alimentaire et au développement de l'agriculture urbaine

Ce type d'initiative peut prendre la forme d'activités éducatives (ex. : ateliers pratiques pour cuisiner des plats végétaliens ou diminuer le gaspillage alimentaire, conférence sur la permaculture, etc.) ou de projets plus concrets (ex. : grainothèques dans les bibliothèques, soutien à la création d'un nouveau jardin potager collectif, etc.).



31. Soutenir le développement des marchés publics saisonniers

Les marchés publics permettent à la population d'avoir accès à des aliments frais de saison et produits localement. MHM désire notamment aménager les deux nouveaux marchés publics issus des budgets participatifs, soit ceux qui seront situés près de la station de métro Honoré-Beaugrand et à la place des Tisserandes.

32. Développer et mettre en œuvre une stratégie d'agriculture urbaine ★

L'agriculture urbaine offre de nombreux bénéfices : production d'aliments sains et locaux, renforcement de la sécurité alimentaire, création d'entreprises innovantes, contribution au verdissement et à la biodiversité, mise en place de loisirs pour la population et bien d'autres. Prenant la forme de jardins en pleine terre, de bacs de jardinage, de toits verts et de ruelles comestibles, l'agriculture urbaine gagne en popularité. MHM désire soutenir cette pratique en se dotant d'une stratégie d'agriculture urbaine pour guider ses efforts et soutenir les acteurs qui contribuent à ce développement.

MHM
S'ENGAGE À :

- Rendre ses bâtiments, installations et opérations exemplaires en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, et organiser le Défi zéro déchet pour son personnel;

- Optimiser ses techniques d'épandage de sel de déglacage et d'abrasifs afin de limiter les quantités utilisées;
- Privilégier l'achat local, social et environnemental;

- Privilégier des menus à base d'aliments locaux et de plantes lors de ses événements publics;
- Inclure des plantes comestibles dans ses parcs et ses espaces publics;

- Aménager des espaces de jardinage en libre-service devant ses installations.



CHANTIER D

DÉPLACEMENTS DURABLES



Le chantier D vise à accélérer le développement d'une mobilité sobre en carbone, tout en augmentant la sécurité des déplacements et l'accessibilité de différents lieux de destination.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- Le transport routier est responsable d'environ 30 % des émissions de GES à Montréal⁹.
- L'équivalent de 1,6 fois la superficie du parc Maisonneuve¹⁰ est consacrée au stationnement sur rue dans MHM. L'espace destiné à la voiture est minéralisé et contribue à amplifier le phénomène des îlots de chaleur.
- L'entretien de chaque espace de stationnement coûte en moyenne 1 300 \$ par année à la Ville (dénouement, nettoyage, réfection, etc.)¹¹.
- La marche et le vélo contribuent à la santé physique et au bien-être de la population.

CE QUE VOUS AVEZ DIT LORS DU FORUM SUR LE CLIMAT

- Environ 55 % d'entre vous considèrent avoir facilement accès à des aménagements qui soutiennent vos déplacements à pied et à vélo.
- MHM devrait agir prioritairement pour protéger les déplacements des enfants et des personnes à mobilité réduite.
- Il faut continuer à déployer des mesures d'apaisement de la circulation, à réduire la largeur des rues et le nombre de stationnements de surface, lorsque cela est possible, afin de créer un environnement plus agréable, plus sécuritaire et moins pollué.
- Il manque de liens cyclables sécuritaires entre les différents quartiers, et la qualité de la chaussée ainsi que le confort des aménagements cyclables sont à améliorer.
- Une meilleure offre de transport en commun et un meilleur accès à l'autopartage vous encourageraient à limiter vos déplacements en voiture, particulièrement pour les secteurs éloignés du métro.
- Les propriétaires de véhicules plus polluants devraient payer plus cher pour compenser leurs émissions de GES.

STRATÉGIE D1

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS ET AUGMENTER L'AUTONOMIE DES PLUS VULNÉRABLES

MHM désire agir prioritairement sur les conditions de mobilité des individus les plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Si les conditions de mobilité, particulièrement pour les déplacements à pied et à vélo, sont favorables pour les personnes plus vulnérables, elles le seront nécessairement pour l'ensemble de la population.

33. Réaménager nos rues selon l'approche des rues conviviales et des rues apaisées

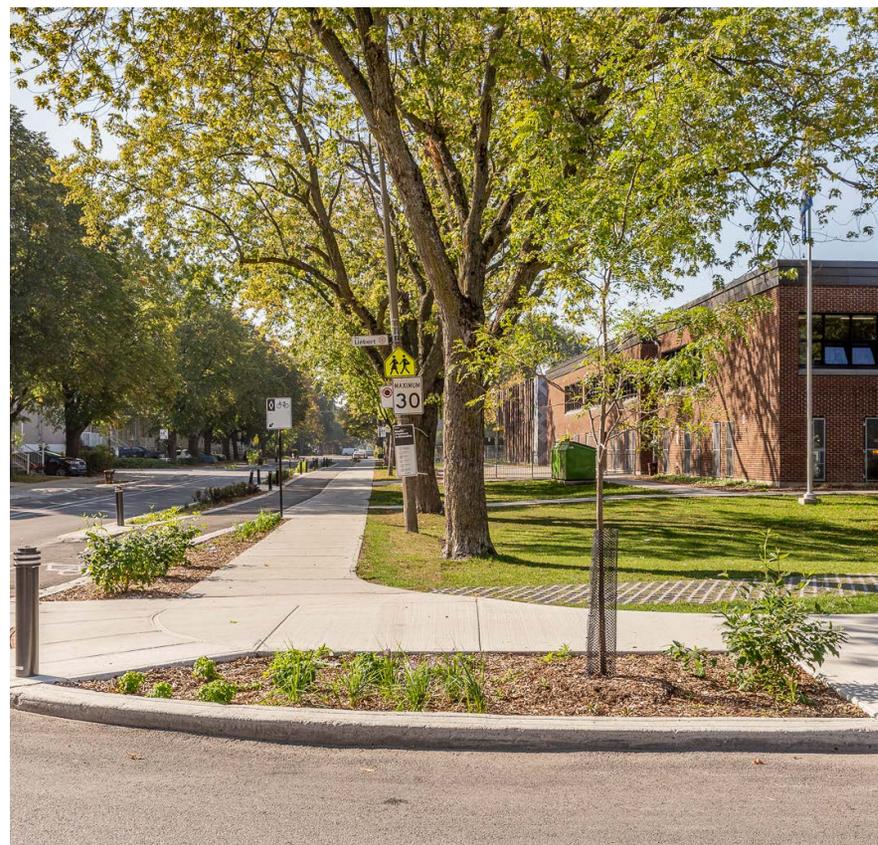
Pour chaque projet de réaménagement de rues, MHM interviendra dans le but de rendre les déplacements agréables et sécuritaires pour l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices, peu importe leur âge et leur condition physique. Selon le contexte de chaque rue, les interventions peuvent prendre des formes variées : rétrécissement de la voie de circulation, ajout de saillies de trottoir, ajout de mobilier urbain, ajout de traverses piétonnes, etc.

34. Poursuivre et bonifier l'implantation de mesures pour sécuriser les déplacements des enfants, notamment sur le chemin de l'école 🌟

Cette action permet non seulement de diminuer l'utilisation de la voiture, mais également de contribuer à la forme physique et au développement des enfants et d'animer la ville. Ces interventions peuvent prendre plusieurs formes : fermeture temporaire d'une rue adjacente à l'école aux heures d'arrivée et de sortie des élèves (concept de rue-école), élargissement de trottoirs, mise en place de dos d'âne, etc.

35. Poursuivre et bonifier la réalisation d'aménagements pour sécuriser les déplacements à pied des personnes âgées ou à mobilité réduite

MHM multipliera les interventions adaptées à cette population, telles que l'aménagement de zones de pause ombragées avec bancs, l'ajout de plaques podotactiles et de feux de circulation à décompte aux intersections, etc. Ces interventions ciblées se feront notamment à proximité des établissements de santé, des résidences pour personnes âgées et des lieux communautaires ou de rencontre fréquentés par cette population.



STRATÉGIE D2

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À LA VOITURE SOLO EN SOUTENANT UNE MOBILITÉ DURABLE ET L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

L'approche de mobilité durable préconisée par MHM est de diminuer les besoins en déplacements motorisés, notamment en misant sur un aménagement du territoire qui réduit les distances à parcourir, sur le transfert des déplacements motorisés vers des modes moins polluants comme la marche, le vélo et le transport en commun ainsi que sur l'amélioration des performances environnementales des véhicules motorisés, notamment par l'électrification.

36. Adopter et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable du stationnement ★

En plus d'entraîner la dépendance à l'auto, un stationnement mal conçu augmente l'effet d'îlots de chaleur et crée des problèmes de gestion des eaux pluviales, tout en coûtant cher à la société. MHM désire revoir ses pratiques de manière à faire du stationnement un levier pour une mobilité plus durable, notamment en transformant les espaces de stationnement sous-utilisés en vue d'autres usages, en révisant la tarification du stationnement public selon différents critères territoriaux et sociaux, et en contribuant au déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

37. Bonifier les aménagements aux abords et le long des parcours vers les stations de métro

Afin d'inciter à l'utilisation du métro, MHM veut faciliter l'accès aux stations et augmenter la qualité des aménagements à leurs abords en proposant l'élargissement de trottoirs, la création de placettes, de même que l'ajout de végétation ou de supports à vélos.

38. Collaborer au développement du réseau de transport en commun, du réseau d'autopartage ou à toute autre initiative proposant une solution de remplacement à la voiture solo

En collaboration avec les acteurs publics, institutionnels et privés, MHM désire contribuer au développement de solutions à la voiture solo. Cette collaboration peut prendre plusieurs formes telles que la participation aux réflexions sur les axes du réseau de transport en commun à développer ou l'adoption de modifications réglementaires.

39. Créer des pôles de mobilité durable

Ces pôles, stratégiquement situés sur le territoire, regrouperont plusieurs options de modes de transport : stations BIXI, espaces pour les taxis, stationnements pour les véhicules en autopartage, arrêts d'autobus ou station de métro, etc. Ils visent à compléter l'offre de transports en commun et à faciliter l'accès à ceux-ci, en évitant le recours individuel à la voiture.

40. Autoriser et encadrer l'implantation de petites plateformes logistiques intermodales (mini hubs)

MHM désire optimiser la livraison de colis, notamment pour le dernier kilomètre, et favoriser l'utilisation de véhicules non polluants comme le vélo-cargo, tout en répondant aux besoins des entreprises. Pour y arriver, l'arrondissement prévoit de soutenir le développement d'infrastructures adaptées à ce type de véhicules (débarcadères, pistes cyclables suffisamment larges, etc.), modifier son zonage pour permettre la mise en place de mini hubs et encadrer davantage le camionnage (heures de livraison, types de véhicules autorisés, etc.). Cette action vise également à diminuer la présence de véhicules lourds et à créer des conditions de circulation plus sécuritaires dans les quartiers.



STRATÉGIE D3

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE VÉLO

En plus de n'émettre aucun polluant, la pratique du vélo améliore la santé et la qualité de vie de la population. MHM désire rendre plus attrayante cette option et encourager l'utilisation du vélo pour que la population la considère davantage comme un mode de déplacement et de loisir au quotidien, même l'hiver.



41. Poursuivre le développement d'un réseau cyclable efficace et sécuritaire ainsi que des infrastructures destinées aux cyclistes 🌟

La qualité, l'accessibilité et la connexion du réseau cyclable, les aires de stationnement pour vélos, l'ajout de bornes de réparation et l'environnement bâti sont différents éléments d'aménagement sur lesquels MHM désire travailler pour que la pratique du vélo soit attrayante pour les personnes de tous âges et de toutes habiletés.

42. Aménager et animer des espaces d'éducation pour les cyclistes, permanents ou éphémères

Ces espaces, fermés à la circulation automobile, recréent à petite échelle le réseau routier afin de permettre aux enfants d'approprier les règles de sécurité routière en vélo. Ces lieux d'apprentissage seront animés ponctuellement pour en stimuler l'utilisation.

43. Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation pour la pratique du vélo, ou en soutenir l'organisation

Ce type d'activités vise à favoriser un partage plus courtois de la route, à apprendre aux cyclistes à se déplacer de façon sécuritaire ainsi qu'à encourager la population à adopter le vélo au quotidien. Les activités peuvent prendre la forme de cours sur la pratique du vélo, de rallyes cyclistes, d'ateliers communautaires de réparation de vélos, d'initiation à la pratique du vélo d'hiver ou encore de campagnes de communication.

MHM
S'ENGAGE À :

• Poursuivre l'électrification de son parc de véhicules;

• Explorer la possibilité de remplacer certains de ses camions ou voitures par des vélos ou des vélos-cargos à assistance électrique;

• Adopter et mettre en œuvre un plan de gestion des déplacements pour le personnel, afin de réduire ses émissions de GES;

• Rendre ses installations et bâtiments accessibles et attrayants pour les déplacements à pied et à vélo.

CHANTIER E

ENTRAIDE ET MOBILISATION

Le chantier E vise à susciter l'engagement de la population pour qu'elle soit une actrice positive de la transition écologique ainsi qu'à favoriser la solidarité entre les gens pour mieux faire face aux conséquences possibles des changements climatiques.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

- Les événements météorologiques extrêmes (ex. : pluies abondantes, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, sécheresses, etc.) touchent de manière plus importante les populations vulnérables comme les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les ménages à faible revenu.
- Les personnes défavorisées polluent généralement moins, mais souffrent davantage des changements climatiques¹².
- Les quartiers habités par les personnes défavorisées sont généralement plus pollués et moins verts que les quartiers riches.
- La mobilisation de la collectivité augmente le pouvoir d'action et l'impact de l'arrondissement.
- Pour combattre l'écoanxiété, il est conseillé de s'informer de manière fiable, de s'engager dans des actions qui reflètent ses préoccupations et de garder contact avec la nature¹³.

CE QUE VOUS AVEZ DIT LORS DU FORUM SUR LE CLIMAT

- Soutenir les populations les plus vulnérables aux changements climatiques est l'un des trois enjeux prioritaires sur lesquels MHM devrait agir.
- Bien que les gens s'impliquent peu dans la communauté, 41 % d'entre eux seraient intéressés par ce type d'engagement si on les aidait.
- Il faut trouver des moyens de communication variés pour aborder les enjeux des changements climatiques selon le profil des gens.

STRATÉGIE E1

SOUTENIR UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE ET SOLIDAIRE

La transition écologique est un projet collectif pour lequel la participation de l'ensemble de la communauté est essentielle afin d'atteindre ses objectifs. En parallèle, la solidarité entre les individus permet de mieux faire face à des événements perturbateurs locaux ou climatiques comme les vagues de chaleur. Dans cette perspective, MHM désire multiplier ainsi qu'encourager les occasions d'engagement et d'entraide dans la collectivité.

44. Soutenir les initiatives communautaires et outiller la population, notamment les personnes les plus vulnérables, pour se préparer, réagir et se rétablir face à tout événement perturbateur local ou climatique, par la création de pôles de résilience ★

Ces différentes initiatives peuvent prendre des formes variées : porte-à-porte, chaîne d'appels téléphoniques de bienveillance, distribution de trousse d'urgence, organisation d'ateliers préventifs, etc.

45. Créer et animer le Réseau MHM pour le climat

Cette initiative vise à favoriser le partage de connaissances et d'informations, ainsi qu'à soutenir la mobilisation et l'émergence de projets en transition écologique chez les différents acteurs du territoire (organismes communautaires, institutions, commerces et industries).



STRATÉGIE E2

ALIMENTER UNE CULTURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour développer un réflexe en faveur de la transition écologique au sein de la population, il importe que les enjeux des changements climatiques soient mieux compris et que les gens se rallient aux solutions proposées. Dans cette perspective, MHM désire que la transition écologique soit un élément identitaire de l'arrondissement, qu'elle fasse la fierté de sa population.

46. Mettre en œuvre une programmation culturelle qui aborde les enjeux des changements climatiques

Dans son offre culturelle, MHM désire aborder la transition écologique afin d'éveiller les consciences et d'inciter la population à adopter des gestes écoresponsables.

47. Intégrer des contenus éducatifs et d'art public sur les changements climatiques dans l'espace public et les bâtiments de la Ville ★

La présence dans l'espace public de ce type d'installations vise à créer au quotidien un récit collectif de la transition écologique en permettant de vulgariser, visualiser ou susciter des réflexions sur ce thème. Cela peut prendre la forme de panneaux numériques, de murales artistiques, d'œuvres d'art interactives, etc.



48. Approfondir la connaissance de la culture et des savoirs autochtones, notamment ceux liés aux écosystèmes et à la protection de l'environnement, les faire connaître et les mettre en valeur

La prise en compte de la nature et de l'écologie fait partie de la culture autochtone depuis toujours. MHM désire s'inspirer de la sagesse et de la science des savoirs autochtones ainsi qu'agir en concertation avec les détenteurs et détentrices de ces savoirs pour mieux réaliser la transition écologique.

MHM
S'ENGAGE À :

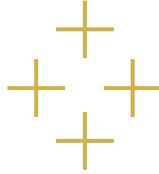
- Poursuivre le soutien au programme d'éducation relative à l'environnement, Éco-quartier MHM;
- Créer et garder à jour une page web dédiée au Plan climat;

- Intégrer davantage de contenu portant sur les enjeux climatiques dans ses campagnes de communication;

- Revoir ses pratiques de communication (affichage, impression papier, etc.) en tenant compte de leurs impacts sur l'environnement et de la fracture numérique;

- Développer et soutenir des mesures spécifiques destinées à mobiliser les jeunes pour la transition écologique (ex. : balados, prêt d'équipements de plein air, etc.).

CONDITIONS GAGNANTES POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI



MHM se fixe de grandes ambitions avec le Plan climat. Pour assurer la mise en œuvre de ses actions et l'atteinte de ses objectifs, les conditions gagnantes suivantes ont été établies.

DES RESSOURCES FINANCIÈRES SUFFISANTES

De manière générale, les actions du Plan climat nécessitent de revoir les budgets de l'arrondissement pour refléter leur caractère prioritaire. Pour y arriver, MHM mise sur une réallocation de ses postes de dépenses ainsi que sur la diversification des revenus destinés à la transition écologique.

Pour les projets d'immobilisations, l'arrondissement s'engage à consacrer, dès 2024, une part minimum de 10 à 15 %, soit de 0,84 à 1,26 million de dollars annuellement, de son programme décennal d'immobilisations (PDI) à l'adaptation aux changements climatiques. Dans sa gestion des immobilisations, MHM misera sur la réfection et la mise à niveau de l'existant, avant d'envisager la construction de nouvelles infrastructures.

Concernant le budget de fonctionnement, chaque service sera responsable d'intégrer les priorités du Plan climat dans sa planification annuelle. Les sommes réservées seront précisées chaque année selon cette planification.

Soulignons que certaines actions entraîneront des économies à l'arrondissement, ou encore lui permettront d'être admissible à des subventions gouvernementales. Par exemple, l'aménagement

de nos parcs en espaces verts résilients (action 10) mise sur l'installation d'infrastructures vertes (plantation de végétaux et création de fossés) pour gérer les eaux pluviales, ce qui coûte moins cher que l'installation d'infrastructures grises traditionnelles, qui implique des excavations et l'achat de matériaux en béton. De plus, en ce moment, il existe plusieurs programmes de subventions gouvernementales pour lesquels MHM pourrait financer ce type de projet. Ainsi, en innovant et en mettant la transition écologique au cœur de sa planification, MHM s'ouvre de nouvelles occasions de financement.

De plus, pour diversifier ses revenus, l'arrondissement évaluera la pertinence et la possibilité d'adopter des mesures d'écotarification pour certains services fournis qui ont un impact négatif sur l'environnement. Le cas échéant, les recettes de l'écotarification serviront exclusivement à des mesures du Plan climat, lesquelles feront l'objet d'une campagne de communication et seront adaptées pour éviter d'amplifier des iniquités socioéconomiques.

UN PERSONNEL MOBILISÉ ET COMPÉTENT

La transition écologique est une responsabilité partagée par l'ensemble des services et du personnel de l'arrondissement, alors que chacun et chacune peut jouer un rôle positif. Pour assurer l'atteinte des objectifs du Plan climat, chaque direction aura la responsabilité de se fixer annuellement des objectifs de performance en lien avec la transition écologique.

Le **comité interne en transition écologique**, composé d'employés et employées de chaque direction de l'arrondissement, poursuivra son rôle de réflexion stratégique, de collaboration entre les unités ainsi que de suivi des actions du Plan climat.

En parallèle, différents outils seront mis en place pour poursuivre le développement des compétences du personnel en matière de transition écologique ainsi que pour mettre de l'avant la vision de l'arrondissement et valoriser les bons coups des unités.

Soulignons que pour aspirer à l'exemplarité, la Ville applique, depuis janvier 2022, un test climat sur l'ensemble de ses décisions afin d'agir de manière cohérente avec ses objectifs en matière de transition écologique.

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour coordonner les efforts et accompagner le personnel de MHM, une équipe consacrée à la transition écologique, comptant trois personnes à temps plein et relevant de la Direction d'arrondissement, a été créée.



UN ÉCHÉANCIER FLEXIBLE

Le Plan climat de MHM vise une réalisation sur huit ans, soit de 2023 à 2030. MHM déploiera prioritairement ses efforts pour la réalisation des actions phares, lesquelles sont jugées à plus fort impact. Certaines actions se réaliseront selon les possibilités de financement ou en s'arrimant avec des projets de partenaires, d'où la nécessité de garder un échéancier flexible. Néanmoins, à mi-parcours, en 2026, MHM effectuera une mise à jour du Plan climat afin de s'adapter aux nouvelles réalités territoriales et à l'évolution des pratiques.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT AUPRÈS DE LA POPULATION

La mise en œuvre du Plan climat exigera des changements de certaines habitudes chez la population. Pour les actions à grand impact, MHM mettra donc sur l'organisation de consultations citoyennes et la tenue de projets pilotes, afin de favoriser l'adhésion sociale et l'adaptation des initiatives aux commentaires de la population. MHM portera une attention particulière à la documentation, à l'évaluation et à la diffusion publique des résultats de ces projets pour mieux rendre compte de leurs impacts.



LA COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

C'est en travaillant de manière concertée avec différentes organisations que MHM aura un plus grand impact pour la transition écologique. Dans cette perspective, MHM valorise le développement de partenariats qui permettent de réaliser différentes actions, notamment avec les organisations communautaires, les institutions et le milieu de la recherche, en mettant à profit leur expertise.

Également, le comité consultatif en transition écologique continuera ses travaux, notamment en veillant au suivi annuel de la mise en œuvre du Plan climat, en assurant son arrimage avec d'autres initiatives du milieu et en favorisant l'intégration des meilleures pratiques et connaissances en transition écologique. Ses recommandations permettront à MHM d'effectuer les ajustements nécessaires au Plan climat.

RAYONNEMENT DES ACTIONS ET DE LA CONTRIBUTION DE LA COLLECTIVITÉ

Dans le but de valoriser les actions qui contribuent à la réalisation du Plan climat, MHM communiquera régulièrement sur ces initiatives et expliquera leur lien avec les différents chantiers du Plan climat. De plus, MHM souhaite reconnaître davantage la contribution de la population et des organisations au Plan climat en faisant rayonner leurs actions pour « donner envie » à d'autres personnes de se mobiliser et d'aborder la transition écologique sous un angle positif.

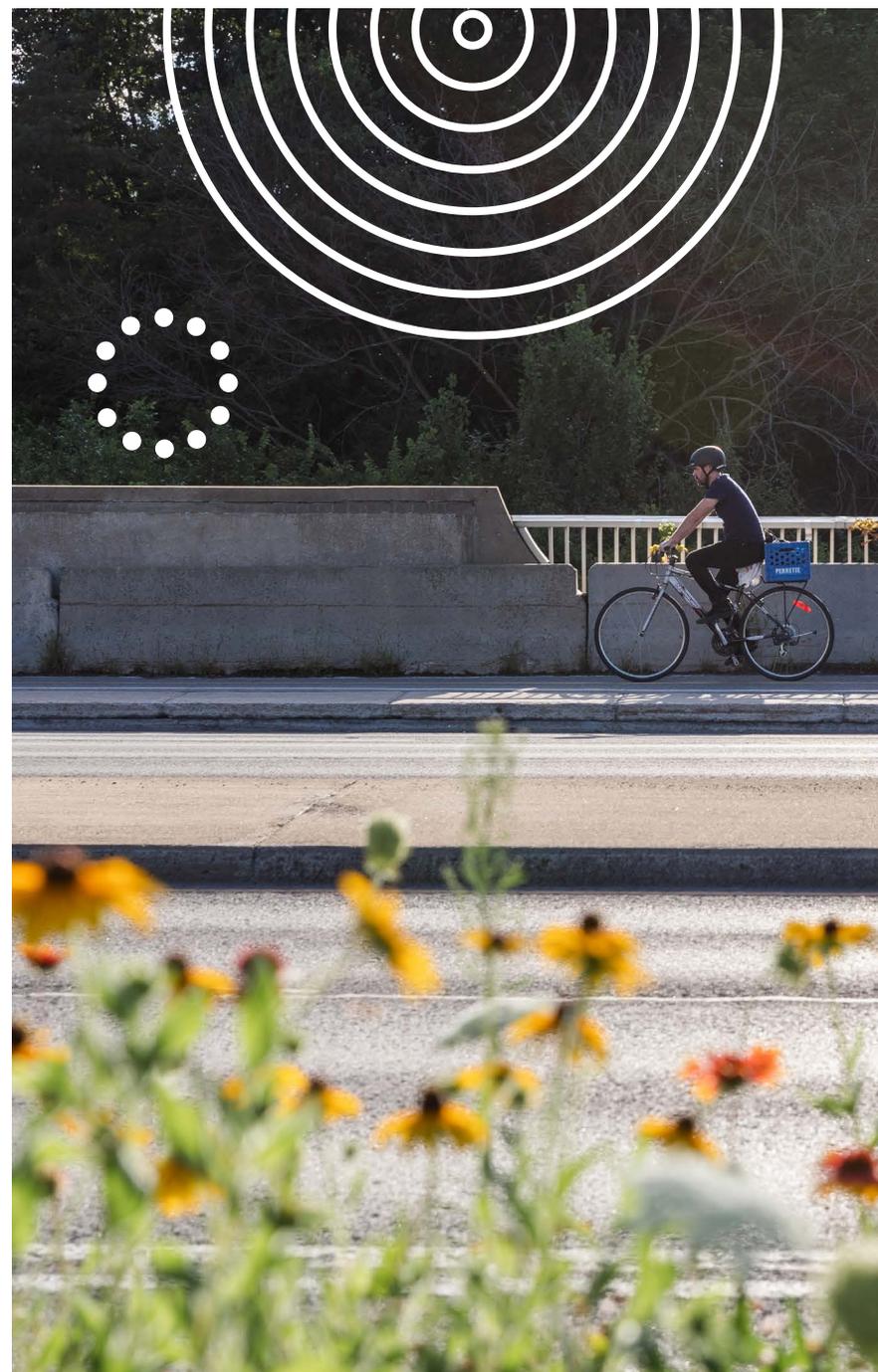
UN BILAN ANNUEL AVEC DES INDICATEURS DE SUIVI

Afin de faire le point sur l'évolution du Plan climat de MHM, l'arrondissement publiera un bilan annuel qui présentera l'état d'avancement des différentes actions. Également, lors de l'adoption annuelle de son budget, MHM identifiera clairement les actions qui seront réalisées pour l'année à venir.

En lien avec chaque chantier, des indicateurs de suivi seront développés. Chaque année, des indicateurs différents seront mis de l'avant, en fonction de la fréquence de publication et de la disponibilité des données, qui parfois dépendent d'autres organismes. À titre d'exemple, soulignons l'enquête Origine-Destination qui est réalisée tous les cinq ans par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et qui permet d'obtenir des données sur les habitudes de déplacement de la population.

Voici quelques exemples d'indicateurs de suivi envisagés :

- Émissions de GES des activités municipales;
- Évolution du taux de canopée (couvert végétal);
- Bilan net d'arbres plantés par la Ville et ses partenaires;
- Quantité de matières résiduelles générées par habitant par an;
- Nombre de kilomètres de voies cyclables;
- Évolution des cartes de vulnérabilité aux aléas climatiques.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS MHM EN 2030



JE SUIS UN ADO

- Je me déplace à vélo pour me rendre à l'école en empruntant les nouvelles pistes cyclables, larges et sécuritaires.
- D'ailleurs, j'ai appris à faire du vélo très jeune, au parc d'éducation cycliste situé près de la maison.
- Je suis très fier d'avoir participé à la réalisation d'une murale artistique faite à partir d'objets recyclés.



JE SUIS UN PÈRE DE 2 ENFANTS

- Au parc, mes enfants adorent jouer autour des bassins d'eau. On y trouve plusieurs éléments amusants et éducatifs sur le cycle de l'eau. Parfois, on peut même y observer des canards et des crapauds.
- De plus, cet aménagement prévient les inondations dans les sous-sols lorsqu'il y a de fortes pluies en recueillant le surplus d'eau.
- Dernièrement, j'ai vendu ma voiture à la suite de l'aménagement d'un pôle de mobilité durable au coin de la rue. J'ai facilement accès à un véhicule en autopartage adapté aux familles, et ça me coûte beaucoup moins cher qu'avant.



JE SUIS UNE PERSONNE ÂÎNÉE

- Chaque jour, j'adore me promener à pied dans le quartier, notamment dans le nouveau réseau de corridors verts. J'en profite pour observer les oiseaux et m'assoupir sur un banc, sous les grands arbres.
- L'été dernier, lors des fortes chaleurs, j'ai eu la sympathique visite d'une voisine qui m'a invité chez elle pour profiter de son air climatisé et prendre une limonade. Elle m'a contacté à la suite de mon inscription sur un réseau d'entraide.



JE SUIS UNE COMMERÇANTE

- L'aménagement de placotoirs et la nouvelle animation culturelle améliorent grandement l'ambiance de la rue. La clientèle vient plus régulièrement me rendre visite.
- De plus, dans les dernières années, des logements neufs ont été construits dans le quartier, ce qui contribue à l'arrivée de nouveaux clients et clientes, et aussi d'autres commerces. C'est plus vivant que jamais!
- Je suis fière de contribuer à la transition écologique avec nos livraisons à vélo, ainsi que de notre participation au Défi zéro déchet.



JE SUIS NOUVELLEMENT ARRIVÉE DANS LE QUARTIER

- J'aime fréquenter le jardin collectif près de la maison. En plus de cultiver des légumes, j'y ai trouvé de nouvelles amitiés.
- À la bibliothèque, j'ai assisté à des ateliers pour apprendre à cuisiner des recettes végétaliennes et confectionner des produits ménagers écologiques. C'est bon pour l'environnement, ma santé et mon portefeuille.



JE SUIS UNE COL BLEU DE L'ARRONDISSEMENT

- J'adore me déplacer avec notre véhicule électrique durant mon travail, c'est moins bruyant et polluant.
- Nos pratiques d'entretien des espaces verts demandent moins de tonte de pelouse afin de favoriser la biodiversité.
- Cela nous permet d'être plus disponibles pour entretenir les boisés que nous avons plantés dans les dernières années. Ils sont très appréciés de la population et des animaux

ANNEXE 1

COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF

EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2022

KARIMA BESSAI

La table de quartier
Hochelaga-Maisonneuve

COLLETTE BOULANGER

Citoyenne de Mercier-Est

CLAUDE DESCHAMBAULT

Administration portuaire de Montréal

AMADOU DIENG / ANTOINE POULIN

Solidarité Mercier-Est

JULIE FRAPPIER

Mercier-Ouest Quartier en santé

ELISABETH GREENE

Citoyenne d'Hochelaga-Maisonneuve

JULIE LAVALLÉE-ANSAY

Société de développement
commercial d'Hochelaga-Maisonneuve

JEAN-JACQUES LINCOURT

Citoyen de Mercier-Ouest

AURÉLIE NOËL

Comité de surveillance Louis-Riel

MARTIN ST-GEORGES

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

MARIE-CHRISTINE TELLIER

L'Anonyme

SOPHIE L. VAN NESTE

Institut national de la recherche scientifique,
Chaire de recherche du Canada en action
climatique urbaine

LUC VILLANDRÉ

Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YAM)

NILSON ZEPEDA

Conseil régional de l'environnement
de Montréal



ANNEXE 2 | COMPÉTENCES ET PLANIFICATION PAR CHANTIERS



CHANTIERS	PRINCIPAUX LEVIERS D'ACTION DE MHM	PLANIFICATION EXISTANTE
A AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et application de règlements d'urbanisme • Planification de l'aménagement du territoire • Soutien aux organismes locaux de développement économique, communautaire et social • Aménagement et animation de l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> • PPU Assomption Nord • Vision de développement économique et urbain de l'Écoparc industriel de la Grande Prairie • Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (à venir) • PPU Radisson (à venir)
B BIODIVERSITÉ ET VERDISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et entretien des parcs locaux • Plantation et entretien des arbres sur rue • Soutien aux organismes locaux en verdissement • Encadrement des programmes pour l'utilisation du domaine public par la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan directeur des parcs et des espaces verts 2021-2026 de MHM • Plan d'action en verdissement 2022 de MHM • Plan nature et sports de la Ville de Montréal • Plan de protection des pollinisateurs de la Ville de Montréal
C CONSUMMATION ET ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des collectes des matières résiduelles • Gestion des jardins communautaires • Achats et consommation de biens à l'interne • Gestion des poubelles sur le domaine public • Encadrement des événements publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 • Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 de la Ville de Montréal
D DÉPLACEMENTS DURABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des rues locales • Élaboration et application des règlements de circulation locale et d'occupation du domaine public • Gestion et tarification du stationnement sur rue • Gestion de l'offre de services en sports et loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan local de déplacements 2017-2027 de MHM • Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (à venir) • Vision vélo 2023-2027 de la Ville de Montréal
E ENTRAIDE ET MOBILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'offre de services en culture et développement social • Soutien financier aux organismes locaux • Réalisation de campagnes de sensibilisation et de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025 de la Ville de Montréal • Plan directeur culturel 2022-2026 de MHM

RÉFÉRENCES

1. Ville de Montréal (2019). Plan climat 2020-2030.

2. Ville de Montréal (2019). Données transmises par courriel le 13 octobre 2022 par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Direction de la gestion des grands parcs et des milieux naturels.

3. Ouranos (2022). Consulté en ligne, août 2022 [https://portclim.ouranos.ca/#].

4. Cowie, R.H., Bouchet, P. et B. Fontaine (2022). The Sixth Mass Extinction: fact, fiction of speculation? Biological reviews, pp. 640-663. Nations Unies (2022). L'humanité dépend de 50 000 espèces sauvages pour sa survie, repéré à [https://news.un.org/fr/story/2022/07/1123472GIEC].

5. Nature Québec (2020). Rédigé par Salma Samantha, repéré à [https://milieuxdevieensante.org/approche-3-30-300-villes-saines-vertes-equitables/].

6. Global Footprint Network (2022). Earth Overshoot Day 2022. Repéré à [https://www.overshootday.org].

7. Recyc-Québec. Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal 2015-2018. (2021). 126 p.

8. Données provenant du CIRAIQ, d'après les données Exiobase transmises par l'arrondissement du Sud-Ouest (2020). Vidéo L'empreinte carbone d'une famille dans le Sud-Ouest [www.youtube.com/watch?v=8XKzeCZScaw].

9. ONU Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021). Modifier votre régime alimentaire peut contribuer à sauver la planète. Repéré à [https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/modifier-votre-regime-alimentaire-peut-contribuer-sauver-la-planete].

10. Lefebvre-Ropars, G., Morency, C. et Negron-Poblete, P. (2021) Caractérisation du partage de la voirie à Montréal : Note de recherche, Polytechnique Montréal, 15 pages, repéré à [www.polymtl.ca/mobilite/publications]

11. Ville de Montréal (2020). Données rapportées par Radio-Canada. Hausse importante du coût des vignettes de stationnement au centre-ville de Montréal. Repéré à [https://ici.radio-canada].

12. Léa Ilardo (2022). Les changements climatiques comme inégalités sociales de santé: le cas des milieux urbains au Québec, repéré sur Le Climatoscope à [https://climatoscope.ca/article/les-changements-climatiques-comme-inegalites-sociales-de-sante-le-cas-des-milieux-urbains-au-quebec/].

13. Unpointcinq (2021). Rédigé par Des Universitaires, repéré à [https://unpointcinq.ca/article-blogue/ecoanxiete-accueillir-comprendre-prendre-en-charge/].

RÉALISATION :

Équipe en transition écologique de la
Direction d'arrondissement de MHM

**Division des relations avec
les citoyens et communications**

CRÉDITS PHOTOS :

Mélanie Dusseault

Pages : 1, 2, 3, 4, 11, 12, 14, 15,
16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 27,
29, 31, 33, 34, 36, 37 et 41

Louis-Étienne Doré

Pages : 5, 10, 12, 20, 21 et 28

Stéphanie Lavallée

Page : 5

Déposé au conseil d'arrondissement
de Mercier—Hochelaga—Maisonneuve
le 1^{er} décembre 2022

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 

montreal.ca/mhm

 [arrondissementmhm](https://www.facebook.com/arrondissementmhm)

 [arr_mhm](https://www.instagram.com/arr_mhm)